

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

Les ministres parviennent à un accord « historique » à Nairobi

Après cinq jours de négociations intenses à Nairobi, au Kenya, les Membres de l'OMC ont conclu avec succès leur 10^e Conférence ministérielle (CM10) le 19 décembre 2015.

Le paquet ayant fait l'objet d'une entente comprend des enjeux d'importance pour les pays en développement – particulièrement les pays les moins avancés (PMA), mais également des décisions sur trois importantes questions agricoles : le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS), la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire et la concurrence à l'exportation. Ce dernier sujet avait été le plus débattu puisque les Membres avaient des opinions tranchées sur le moment où les subventions à l'exportation devaient être éliminées et sur la manière de composer avec d'autres enjeux inclus dans ce pilier de l'agriculture; les crédits à l'exportation, l'aide alimentaire et les entreprises commerciales d'État.

Après deux longues nuits de négociations sur l'agriculture, les ministres se sont ultimement mis d'accord sur un paquet qui a été qualifié d'« historique », principalement en raison du consensus atteint sur l'élimination des subventions à l'exportation, mais également de l'aspect symbolique de l'entente – le premier accord global de développement conclu sur le continent africain.

« Il s'agit du plus important résultat de l'OMC en matière de concurrence à l'exportation en agriculture », a déclaré le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, à la fin de la conférence. « L'entente prévoit la fin des subventions à l'exportation, ce que bon nombre de pays membres demandent depuis longtemps », a-t-il ajouté.

« Je suis ravie de l'entente que nous avons conclue. Elle contribuera à la croissance de tous les pays en développement, dont les PMA, les petites économies vulnérables et le Groupe coton-4 (Burkina Faso, Bénin, Mali et Tchad) », a affirmé Amina Mohamed, ministre des Affaires étrangères et du Commerce du Kenya, qui a présidé la CM10.

« Il est à propos que nos travaux à Nairobi aient mené à une entente significative qui contribuera au développement partout dans le monde », a pour sa part indiqué Michael Froman, le représentant pour le commerce des États-Unis, à propos de la CM10, qui a accueilli deux nouveaux PMA – le Liberia et l'Afghanistan.

Le paquet de Nairobi

Le paquet de Nairobi comprend des décisions ministérielles sur l'agriculture et plusieurs questions touchant les PMA, dont :

- **Des règles d'origine préférentielles** qui permettraient aux exportations des PMA de bénéficier de l'accès aux marchés préférentiel qui leur est offert par l'entremise de programmes préférentiels non réciproques. La décision renforce la transparence des régimes de règles d'origine préférentielles des Membres en les obligeant à s'engager à faire part des mesures prises pour mettre en place les dispositions relatives à la décision au plus tard le 31 décembre 2016.
- **Des avantages relatifs à l'accès en franchise de droits et sans contingent au marché du coton pour les PMA** et un engagement à continuer de se rencontrer deux fois par année afin de discuter des plus récents développements sur l'accès aux marchés, le soutien interne et les subventions à l'exportation pour le coton, particulièrement de la

part des PMA, et à fournir de l'assistance en vue de soutenir le secteur du coton dans les pays en développement. Par ailleurs, les pays développés élimineraient immédiatement leur subvention à l'exportation pour le coton, et les pays en développement feraient de même en janvier 2017.

- **Le prolongement du délai pour la participation des PMA au commerce des services** jusqu'en 2030, période durant laquelle les préférences pourraient être prolongées aux PMA en vertu de la dérogation concernant les services pour les PMA.
- Une entente visant à prolonger **jusqu'à 2033 la période de transition permettant aux PMA de mettre en œuvre des règles précises concernant les droits de propriété intellectuelle (DPI) pour les médicaments.**

La portion touchant l'agriculture des décisions ministérielles comprend :

- L'élimination immédiate de toutes les **subventions à l'exportation** par les pays développés, à l'exception du Canada, de la Suisse et de la Norvège, qui ont jusqu'en 2020 pour mettre un terme aux leurs, pourvu qu'elles ne concernent pas les produits exportés aux PMA. Les pays en développement mettront fin à leurs subventions dans 3 ans (2018). Cependant, ceux qui ont confirmé leur soutien à l'OMC pourront exceptionnellement y avoir recours jusqu'en 2022. De plus, les pays en développement pourront avoir recours à des subventions à l'exportation limitées pour le transport et le marketing jusqu'en 2023 (article 9.4) sous réserve de certaines conditions. Les PMA et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires (PDINPA) ont jusqu'à la fin de 2030 pour éliminer leurs subventions à l'exportation.

Le Canada, la Norvège et la Suisse se sont durement battus pour obtenir leur exception puisqu'ils continuent de fournir des subventions pour les produits transformés, les produits laitiers et la viande porcine. Bien que ces trois pays aient accepté d'éliminer leurs subventions à l'exportation, le groupe a fait part de préoccupations relativement à l'impact que l'effet immédiat aurait sur eux. Néanmoins, même avec cette exception, les États-Unis ont souligné que la disposition « assure la fin des subventions à l'exportation pour les produits laitiers canadiens et le sucre indien, tout en empêchant les pays axés sur l'exportation comme le Brésil de tirer profit de telles mesures à l'avenir ».

- Les pays développés, et particulièrement les États-Unis, ont obtenu une période de remboursement maximale de 18 mois pour les **crédits à l'exportation**, soit trois fois plus que les 180 jours proposés dans le 4^e projet de modalités en agriculture (2008). Cela est perçu comme étant un important gain pour les États-Unis, bien que leur législation actuelle permette un remboursement sur une période allant jusqu'à 24 mois.
- **L'aide alimentaire** est un autre domaine perçu comme étant un important gain pour les États-Unis puisque l'entente de Nairobi vise à minimiser ou à éliminer les impacts sur les marchés commerciaux. « Ces nouvelles disciplines garantissent que les États-Unis sont en mesure de continuer de fournir aux pays bénéficiaires de l'assistance alimentaire par l'entremise de programmes existants. Cela fera en sorte de multilatéraliser les meilleures pratiques des États-Unis en matière d'aide alimentaire et d'assurer que les objectifs de secours alimentaires d'urgence et de développement agricole sont atteints », a mentionné le représentant pour le commerce des États-Unis dans une déclaration.
- Les membres ont également convenu de minimiser les effets de distorsion des échanges dus aux **entreprises commerciales d'État qui exportent des produits agricoles** et de viser l'élimination des puissances qui détiennent un monopole d'exportation de ces entités.
- **Quant aux MSS**, les décisions prises à Nairobi réitèrent le droit pour les pays en développement « d'avoir recours » au mécanisme et exhortent les Membres à poursuivre les discussions à ce sujet à Genève. Sur la question de la **détention de stocks publics**, la Déclaration de Nairobi réaffirme également la poursuite des discussions sur les dispositions jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée, ce qui devrait se produire au moment de la CM11 (en décembre 2017).

Système commercial multilatéral : soupir de soulagement

L'OMC subissait une pression énorme pour parvenir à un résultat à Nairobi puisque beaucoup de gens – délégués et observateurs – considéraient que la CM10 représentait la dernière chance de sauver le système commercial multilatéral (SCM), et particulièrement la fonction d'organe de négociation de l'OMC.

« Notre travail visant à bannir les subventions à l'exportation à l'échelle mondiale contribuera à rendre les règles du jeu équitables pour les agriculteurs et

Froman, ajoutant que « les actions de l'OMC dans ce domaine mettront un terme à certaines des subventions entraînant les plus grandes distorsions des échanges et démontrent ce qu'il est possible de réaliser lorsque les joueurs impliqués dans le SCM déploient les efforts nécessaires pour résoudre un problème. »

« Nous avons également réussi à renouveler le système multilatéral », a affirmé Amina Mohamed à la fin de la conférence. « Nous sommes prêts à travailler assidûment au cours des deux prochaines années afin d'aller encore plus loin lors de la prochaine Conférence ministérielle », a-t-elle ajouté.

Cependant, cet objectif semble déjà extrêmement ambitieux pour les Membres puisqu'ils ne se sont pas entendus à Nairobi à savoir si la déclaration ministérielle devrait inclure la réaffirmation de l'engagement à parvenir à une entente sur les portions restantes du Programme de Doha pour le développement (PDD) sur la base du mandat actuel.

« Nous reconnaissons que de nombreux Membres réaffirment leur soutien envers le Programme de Doha pour le développement, et envers les déclarations et décisions adoptées à Doha et lors des conférences ministérielles tenues depuis, et qu'ils réaffirment leur total engagement à conclure le PDD en fonction de cette prémisse. Cependant, d'autres Membres ne réaffirment pas leur soutien au mandat de Doha, puisqu'ils croient que de nouvelles approches sont nécessaires pour obtenir des résultats significatifs lors des négociations multilatérales. Les Membres ont des opinions différentes sur la façon d'aborder les négociations », peut-on lire dans la déclaration.

L'Inde et de Venezuela, en particulier, ont fait part de préoccupations en lien avec le non-engagement à poursuivre les négociations en vertu du PDD, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux marchés et le soutien interne pour l'agriculture, ainsi que l'AMNA et les services, les deux autres pieds du soi-disant trépied. Pendant ce temps, les États-Unis et l'UE ont affirmé clairement qu'il était nécessaire de changer la façon d'aborder les négociations à l'avenir, demandant la fin du mandat de Doha. Les États-Unis souhaitent également que de nouveaux enjeux, par exemple les investissements, soient abordés à l'OMC.

« Les Membres se sont entendus sur une série de résultats importants sur l'agriculture et le développement, et, chose très importante, ont entamé une nouvelle phase de l'évolution de l'OMC », a affirmé Michael Froman, le représentant pour le

commerce des États-Unis.

« Pendant qu'ils se concentraient avec fébrilité cette semaine sur les travaux propres au paquet de Nairobi, les Membres ont pris part à des conversations honnêtes et axées sur les limites du cadre du Programme de Doha pour le développement. Bien que les opinions demeurent divergentes parmi les Membres de l'OMC, il est clair que la route vers une nouvelle ère pour l'OMC a été tracée à Nairobi », a poursuivi M. Froman.

Beaucoup croient que l'objectif des États-Unis et d'autres pays développés est de continuer à scinder les négociations en abordant les enjeux au moyen d'Accord plurilatéraux – que ce soit sur la base de la nation la plus favorisée (NPF), comme cela a été fait pour l'Accord sur les technologies de l'information (ATI), qui s'est conclu avec succès entre 53 Membres de l'OMC – le premier accord de réduction des tarifs en 20 ans d'histoire pour l'OMC – ou soit en empêchant certains pays de tirer profit de l'accord, comme c'est le cas actuellement, alors qu'une coalition de pays disposés négocient les services (ACS).

« Lorsque les Membres de l'OMC commenceront à travailler l'an prochain, ils n'auront plus besoin d'envisager de nouvelles approches pour des questions urgentes non résolues et pourront commencer à évaluer de nouveaux enjeux qui devront être examinés par l'organisation », a indiqué M. Froman dans une déclaration.

« Bien que nous soyons d'accord pour dire que les représentants officiels devraient prioriser les travaux dans les domaines où aucun résultat n'a encore été obtenu, certains souhaitent identifier et aborder d'autres enjeux devant être négociés; mais tous ne sont pas de cet avis. Toute décision de lancer les négociations de manière multilatérale sur de tels enjeux devra faire l'objet d'un consensus de la part de tous les Membres », indique la Déclaration de Nairobi.

« Nous avons obtenu du succès ici malgré les divisions fondamentales et persistantes des Membres quant au programme de négociations – et non pas parce que ces divisions ont été résolues. Nous devons faire face à ce problème. Les Membres doivent décider – le monde doit décider – de l'avenir de cette organisation », a déclaré Azevêdo.

Les Membres se consulteront afin de trouver des « moyens de faire progresser les négociations » lorsqu'ils retourneront à Genève au début du Nouvel An.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254



Dairy Farmers
of Canada
Les Producteurs laitiers
du Canada



Chicken Farmers
of Canada
Les Producteurs de
poulet du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA
Dedicated to Quality



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédiés à la qualité



TURKEY FARMERS
OF CANADA
LES ÉLEVEURS DE DINDON
DU CANADA

Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'œufs d'incubatio
du Canada